

2025

# BILAN D'ACTIVITE



**CONSEIL DE  
DEVELOPPEMENT**

**Pays Orne Moselle**  
communauté de communes

Janvier 2026

Nous ouvrons ce bilan d'activité 2025 en mettant en lumière notre méthodologie de travail. Véritable pilier de la participation citoyenne impulsée par la CCPOM, le CODEV fonde son action sur une démarche transparente et rigoureuse. Notre fonctionnement, profondément démocratique, garantit une écoute équitable de chaque membre et veille à ce que la pluralité des avis soit pleinement intégrée à nos réflexions.

## **1. Objet du Conseil de Développement**

Le Conseil de Développement est une instance de démocratie participative composée de citoyens bénévoles, issus de la société civile. Son objet principal est d'apporter un éclairage citoyen sur les politiques publiques menées par la Communauté de Communes du Pays de l'Orne Mosellan (CCPOM).

Il a pour mission de :

- Donner des avis sur les projets de territoire (saisines).
- Se saisir de thématiques sociales, environnementales ou économiques jugées importantes pour l'avenir des habitants (auto-saisines).
- Favoriser le dialogue entre les élus et les administrés.

## **2. Organisation et Méthode de travail**



Fidèle à son fonctionnement historique, le Conseil a maintenu une activité régulière au cours de l'année écoulée, articulée autour de plusieurs piliers :

- **Périodicité et lieu** : Les membres se réunissent mensuellement, le samedi matin, pour une session de deux heures dans les locaux de **Cap Orne**.
- **Format des échanges** : Après une période d'adaptation numérique, les réunions en visioconférence ont été abandonnées au profit du présentiel. Ce choix privilégie la convivialité et la qualité des débats, permettant une expression plus fluide et spontanée de chaque participant.
- **Préparation** : Chaque séance est régie par un ordre du jour écrit, communiqué préalablement aux membres. Cet ordre du jour a été défini par le groupe lors de la réunion précédente et s'adapte aux besoins spécifiques du groupe (réactions à un évènement, une expérience, une idée...). Chacun peut être amené à effectuer des recherches et proposer des documents au groupe.

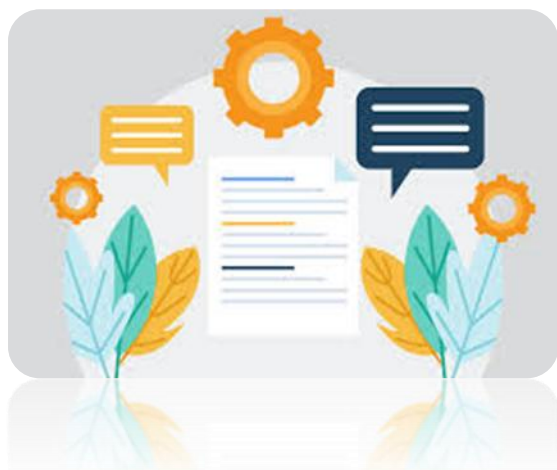
### **3. Origine des travaux : Saisines et Auto-saisines**

Le Conseil travaille selon deux modalités complémentaires :

- **Les saisines** : Elles émanent de la Communauté de Communes. Les thématiques y sont soumises sous forme de questions précises auxquelles le Conseil doit apporter une réponse constructive.
- **Les auto-saisines** : Le groupe définit collectivement ses propres sujets d'étude après une phase de discussions et de propositions individuelles. La décision finale est prise selon une recherche de **consensus**, garantissant que la thématique retenue est portée par l'ensemble du collectif. Les travaux des auto-saisines débutent après une information adressée à la CCPOM.

### **4. Continuité et suivi des travaux**

Le Conseil attache une grande importance à la traçabilité de ses réflexions :



- **Les comptes-rendus** : Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu exhaustif. Envoyé à tous les membres, il peut être amendé par chacun. Ce document est le garant de notre **liberté d'expression** ; il permet également aux membres absents de suivre l'avancée des débats et d'assurer une continuité malgré les obligations personnelles de chacun.

- **Recherche personnelle** : Entre deux séances, les membres effectuent un travail de recherche (lectures, témoignages, veille internet). Ce partage de ressources vient enrichir les débats et apporter une base documentaire solide à nos réflexions.

### **5. Le rapport final : l'aboutissement du processus**

Chaque thématique donne lieu à un rapport final remis au Président de la CCPOM.

Le processus de rédaction est collaboratif :

1. **Rédaction** : Un rédacteur ou une équipe de rédacteurs volontaires synthétise les comptes-rendus.
2. **Validation** : Plusieurs versions (moutures) sont soumises à la relecture collective.
3. **Finalisation** : Après adoption, une mise en page soignée est réalisée avant l'envoi officiel.

Il convient de souligner que le Conseil de Développement n'est pas un bureau d'études technique. Notre valeur ajoutée réside dans notre regard d'**administrés** : c'est notre vécu quotidien, nos réflexions citoyennes et nos informations de terrain qui guident nos travaux.



## **6. Temporalité et gestion des thématiques**

Bien que le Conseil puisse parfois traiter plusieurs sujets simultanément, l'expérience montre qu'une concentration sur une thématique unique est préférable pour garantir la profondeur de l'analyse. Compte tenu de la fréquence mensuelle de nos rencontres, une période de **douze mois** est généralement nécessaire pour mener à bien un cycle complet, de la saisine au rendu du rapport final.

## **7. Le Bilan Annuel d'Activité du CODEV : Un Devoir de Transparence**



Les membres du CODEV de la CCPOM considèrent qu'il est essentiel de rendre compte régulièrement de leurs travaux aux élus. Ce bilan annuel constitue un outil de synthèse indispensable qui remplit un double objectif :

- **Valoriser l'engagement** : Il permet de mettre en lumière l'importance du travail fourni sur les différentes thématiques étudiées tout au long de l'année.
- **Retracer le parcours citoyen** : Il recense notre participation active aux diverses instances (réunions thématiques, conférences et activités de terrain), offrant ainsi une vision globale de notre implication dans la vie du territoire et au-delà.

**Un processus de rédaction collaboratif** Le bilan d'activité est élaboré selon une méthodologie garantissant la représentativité de nos travaux :

1. **Rédaction initiale** : Le Président du CODEV prépare une première version du document.
2. **Relecture collective** : Ce projet est soumis aux membres pour examen et critique constructive.
3. **Ajustements** : Les amendements et corrections nécessaires sont intégrés pour refléter fidèlement l'avis du groupe.
4. **Validation et transmission** : Une fois le document final approuvé et mis en page, il est officiellement transmis au Président de la CCPOM.

## **8. Dynamique et Évolution des Membres**



Depuis son installation en **2021**, le CODEV a connu une évolution naturelle de sa composition :

- **Lancement (2021)** : 60 participants, portés par la nouveauté et la curiosité.
- **Stabilisation** : Le groupe s'est rapidement consolidé autour de **40 membres actifs**, respectant une **parité parfaite** (20 femmes et 20 hommes).

Au fil des années, nous observons un renouvellement régulier des effectifs. Si certains membres de la première heure poursuivent leur engagement, d'autres ont laissé la place à de nouveaux administrés. Ce "roulement" témoigne de la vitalité de l'instance.

### **a) Une Participation "à la carte" et Thématique**

Une tendance marquante s'est dessinée : l'engagement des citoyens est souvent lié à des **thématiques spécifiques**.

- De nombreux membres s'investissent intensément sur un sujet qui les touche particulièrement, puis se mettent en retrait une fois le rapport rendu.
- À l'inverse, nous voyons réapparaître certains participants lorsque de nouveaux sujets correspondent à leurs centres d'intérêt ou à leurs compétences.

Loin d'être perçue comme un point faible, cette **flexibilité** est encouragée par le CODEV. Elle permet d'éviter un cadre trop contraignant qui pourrait décourager les bonnes volontés. Nous préférons une participation choisie et passionnée à une présence obligatoire et passive.

### **b) Les Facteurs de Retrait**

Le départ de certains membres s'explique par les aléas classiques de la vie bénévole : changements de situation professionnelle, impératifs familiaux ou raisons de santé. Ces mobilités sont inhérentes à toute structure citoyenne sur le long terme.

### c) Le Défi de l'Accueil des Nouveaux Candidats

Le CODEV reste une instance ouverte : nous recevons en moyenne **2 à 3 nouvelles candidatures par an**. Notre processus d'accueil est systématique et bienveillant :

1. **Réponse immédiate** à chaque sollicitation.
2. **Transmission de la Charte du CODEV** (critère d'adhésion unique).
3. **Proposition d'une rencontre** pour échanger de vive voix et approfondir les missions de l'instance.

**Un constat persistant** : Nous remarquons toutefois qu'une majorité de candidats ne donne pas suite après ce premier contact. Bien que les raisons de ce désengagement précoce soient difficiles à identifier avec certitude (décalage entre l'idée qu'ils se font du CODEV et l'investissement réel demandé ?), ce point reste un axe de réflexion pour l'avenir de notre communication.



## 9. État des lieux des effectifs au 31 décembre 2025

L'analyse de notre composition actuelle permet de distinguer trois niveaux d'engagement, reflétant la souplesse de notre fonctionnement.

### a) Répartition des membres par catégorie

- **Les Membres Actifs (12 personnes)** : Ce noyau constitue le moteur des travaux du CODEV. On note actuellement une forte prédominance masculine au sein de ce groupe (**11 hommes pour 1 femme**).
- **La « Réserve » (5 personnes)** : Ce groupe est composé de membres n'ayant pas participé aux derniers travaux mais n'ayant pas exprimé le souhait de quitter l'instance. Ils conservent un lien avec le CODEV et reçoivent, à ce titre, l'ensemble des comptes-rendus et documents de travail au même titre que les membres actifs.
- **Les Membres Informés (9 personnes)** : Il s'agit d'anciens membres qui, pour diverses raisons, ont dû cesser leur participation directe mais ont manifesté le désir de rester destinataires de nos travaux et rapports finaux.

### b) Profil et sociologie des membres actifs

Le profil de nos 12 membres actifs témoigne d'une grande richesse d'expérience, bien que la disponibilité temporelle reste un facteur déterminant de l'engagement :

- **Répartition socio-professionnelle** : Le groupe est composé de **9 retraités** et de **3 personnes en activité professionnelle**.
- **Engagement citoyen** : La majorité de nos membres sont par ailleurs très investis dans le tissu associatif local. Cette pluriactivité enrichit considérablement nos débats grâce aux expériences de terrain qu'ils y puisent.

## **10. Analyse et perspectives sur l'évolution de l'effectif**

Le passage d'une soixantaine de curieux lors de la création à un noyau dur de 12 membres actifs nous amène à une réflexion de fond.

Cette érosion, si elle est en partie compensée par la qualité et la fidélité des participants actuels, soulève plusieurs questions pour l'avenir :

1. **La mixité** : Le déséquilibre hommes/femmes au sein des membres actifs est un point de vigilance si nous voulons garantir une représentativité équilibrée de la population.
2. **Le renouvellement** : Le profil majoritairement retraité pose la question de l'attractivité de nos horaires et de nos méthodes pour les actifs et les jeunes générations.
3. **Le format de l'engagement** : La persistance d'une « réserve » et de « membres informés » confirme que l'intérêt pour la chose publique reste présent, mais que le temps disponible pour un engagement régulier est une ressource de plus en plus rare.



Cette évolution nous invite à réfléchir à de nouvelles formes de mobilisation, peut-être plus ponctuelles ou ciblées, pour élargir à nouveau notre base citoyenne.

## **11. Panorama de l'activité 2025**

L'année 2025 a été marquée par une intensité de travail soutenue et une diversification de nos thématiques de réflexion. Malgré un effectif resserré, l'engagement des membres a permis d'honorer l'ensemble de nos objectifs.

## A. Rythme de travail et logistique

Le CODEV a tenu **12 réunions plénières**, soit une rencontre mensuelle chaque samedi matin. Nous tenons à remercier le **Syndicat Mixte des Portes de l'Orne** qui met gracieusement à notre disposition une salle au sein des locaux de Cap Orne, offrant ainsi un cadre de travail idéal.

## B. Les travaux finalisés en 2025

Deux rapports majeurs ont été menés de front et transmis officiellement au Président de la CCPOM en **septembre 2025**.



- **Saisine « Rénovation Énergétique »** Saisi par le Conseil Communautaire, le CODEV a planché sur la stratégie de transition énergétique des logements. Nos propositions s'articulent autour de trois axes prioritaires :
  - L'optimisation du parcours de l'habitant (Informer, Conseiller, Accompagner).
  - La mobilisation et le soutien des entreprises locales du secteur.
  - La valorisation des retours d'expériences pour encourager le passage à l'acte.
  - *Consultation : Le rapport sera publié sur notre page Facebook en avril 2026.*



- **Auto-saisine « Mobilité et Handicap »** Suite à l'étude de l'AGURAM (2021/2022), le CODEV a jugé nécessaire d'approfondir le volet handicap, insuffisamment traité. Malgré les difficultés rencontrées pour recueillir des données quantitatives (faible retour d'enquête), nous avons bâti nos conclusions sur des témoignages directs et concrets.

- **Résultat** : Un recueil de propositions réalistes destiné à servir de base à une étude plus approfondie de la CCPOM.
- *Consultation* : Le rapport sera publié sur notre page Facebook en avril 2026.

### C. Nouvelle thématique : La gestion des Déchets



Fin 2025, les membres ont décidé à l'unanimité de s'auto-saisir d'un sujet au cœur des préoccupations quotidiennes : **la gestion des déchets**. Nos réflexions porteront sur :

- Le fonctionnement technique (déchèteries, points d'apport volontaire).
- L'éducation aux bonnes pratiques, notamment auprès du jeune public.
- La lutte contre les incivilités et la préservation de la santé publique.

### D. Rayonnement et participation externe

Le CODEV ne travaille pas en vase clos. En 2025, nous avons activement participé à plusieurs instances régionales :

- **Réseau des CODEV Lorrains** : Rencontre à l'invitation du CODEV de Metz Métropole pour renforcer les collaborations locales et le lien avec le **CESER Grand Est**.
- **CESER Grand Est** : Participation à des sessions thématiques sur la **précarité en région** et sur les enjeux cruciaux liés à l'**Eau** (gestion et avenir).
- **SERM (Service Express Régional Métropolitain)** : Suivi des présentations relatives à l'évolution des transports sur notre bassin.

### Une participation citoyenne vivante

Nous pouvons être fiers du travail accompli. Bien que notre groupe soit modeste en nombre et que chacun de ses membres soit sollicité par d'autres engagements, une volonté évidente de faire vivre le débat citoyen nous anime. Le CODEV 2025 n'est pas seulement un organe consultatif, c'est un collectif qui met un point d'honneur à transformer les réflexions des habitants en propositions concrètes pour le territoire.

## **12. Perspectives et Projets pour l'année 2026**

L'année 2026 sera une année charnière pour le CODEV, marquée par le renouvellement des instances locales et la poursuite de nos engagements thématiques. Nos objectifs s'articulent autour de quatre axes majeurs :

### **A. Renforcement des liens avec les municipalités**

À la suite des élections municipales de mars 2026, le CODEV souhaite aller à la rencontre des nouveaux conseils municipaux installés sur le territoire.

- **Objectif** : Faire connaître nos missions et notre rôle de relais citoyen.
- **Défi** : Lors de la mandature précédente, seules 3 communes sur 12 nous avaient ouvert leurs portes pour une présentation de 15 minutes. Notre ambition pour 2026 est de convaincre l'ensemble des maires de l'utilité de cette présentation afin d'ancrer davantage le CODEV au cœur de chaque commune de la CCPOM.

### **B. Modernisation de la communication numérique**



Pour favoriser la transparence et l'accessibilité de nos travaux, nous allons refondre notre **page Facebook**.

- L'objectif est de rendre cet outil plus vivant et interactif.
- Elle servira de plateforme de diffusion officielle où les administrés pourront consulter l'intégralité des rapports remis au Président de la CCPOM, renforçant ainsi le lien entre le Conseil et les citoyens.

### **C. Finalisation de l'étude sur la gestion des déchets**

La thématique « **Déchets** » constituera le cœur de nos réflexions du premier semestre 2026.

- Le rythme de nos réunions mensuelles sera maintenu pour approfondir ce sujet complexe.
- **Échéance** : Nous nous fixons comme objectif la remise du rapport final au Président de la CCPOM d'ici la **fin juin 2026**.

## D. Rayonnement extérieur et appui institutionnel

Le CODEV entend rester un acteur ouvert et disponible :

- **Représentation externe** : Nous continuerons, selon nos disponibilités, à participer aux réunions et conférences organisées par nos partenaires (autres CODEV, CESER, etc.) pour enrichir notre vision territoriale.
- **Appui à la CCPOM** : Nous renouvelons notre entière disponibilité auprès des services de la Communauté de Communes pour participer activement à tout atelier thématique ou groupe de travail où le regard citoyen serait sollicité.

### 13. En guise de conclusion :

La participation citoyenne, telle que nous la pratiquons au sein du CODEV, dépasse le simple cadre de la consultation. Elle repose sur la conviction que les habitants ne sont pas seulement des usagers des services publics, mais des **"experts du quotidien"** dont le regard est indispensable à la réussite des politiques territoriales.

Les piliers de notre démarche

- **L'intérêt général** : Au CODEV, nous laissons de côté les intérêts particuliers ou partisans pour nous concentrer sur ce qui bénéficie à l'ensemble du territoire du Pays de l'Orne Mosellan.
- **La transparence** : Expliquer comment nous travaillons, d'où proviennent nos informations et comment nous aboutissons à nos conclusions est le gage de notre crédibilité.
- **La co-construction** : À travers nos saisines et auto-saisines, nous participons activement à la réflexion en amont des projets, permettant ainsi d'anticiper les besoins et les blocages éventuels.

Un levier de cohésion sociale

Dans un contexte où les citoyens expriment parfois un sentiment d'éloignement vis-à-vis des centres de décision, le CODEV offre un espace de dialogue apaisé et constructif. En donnant la parole aux administrés, la CCPOM favorise la réappropriation du projet de territoire par ses habitants.

*"Participer, c'est prendre sa part de responsabilité dans l'avenir de notre territoire."*

